

Pilat, Haut-Jura, Vosges du Nord



“À quoi sert l’architecture ?”

Dans les Parcs naturels régionaux, l’architecture n’est jamais un simple décor.

Elle révèle un territoire, ses ressources, ses usages, sa mémoire. Chaque projet - qu’il soit modeste ou ambitieux - participe d’un **récit partagé** entre paysage, matériaux locaux et manières d’habiter.

Pourtant, cette dimension est souvent difficile à saisir. Les habitants peinent à s’orienter dans les règles, les communes s’interrogent sur la qualité architecturale à promouvoir, les artisans cherchent à concilier techniques contemporaines et identité locale. Le risque de **banalisation du bâti** est bien réel.

C’est là que les Parcs jouent un rôle singulier :

- * rendre l’architecture lisible,
- * aider à comprendre ce qui fait sens ici,
- * créer une culture commune reliant patrimoine et création contemporaine.

Des expériences menées dans des contextes très différents montrent comment l’architecture peut devenir un véritable **outil de médiation territoriale**.

Ensemble, elles dessinent une manière de faire architecture typiquement PNR : située, sensible et profondément territoriale.

initier
créer
innover

fiche
01
édition 26

Faire médiation par l'architecture

* Accompagner et acculturer : une médiation tournée vers les habitants

Dans le Pilat, la qualité architecturale passe avant tout par un travail patient d'explication et de proximité.

Le [Centre de ressources sur l'habitat durable](#), installé dans un ancien moulinage réhabilité à Pélussin, est devenu un lieu repère. On y vient pour comprendre comment restaurer une grange, agrandir une maison, choisir un matériau, une teinte, une volumétrie adaptée au paysage.

Le [conseil architectural](#) gratuit ne se limite pas à valider des choix.

Il installe une culture commune, une manière d'envisager le bâti comme un élément constitutif du territoire. Permanences délocalisées, matériauthèque, fiches pratiques et plus de 230 accompagnements annuels créent un écosystème de dialogue entre habitants, artisans et élus.

Le [concours d'architecture](#) organisé régulièrement prolonge cette dynamique en valorisant des projets sobres, inventifs et attentifs à l'esprit des lieux.

Ici, la médiation architecturale s'inscrit dans une pédagogie du quotidien.



* Démontrer et inspirer : la force du projet exemplaire

La Maison du Parc du Haut-Jura illustre une autre manière d'agir : montrer plutôt qu'énoncer.

Ce bâtiment, à la fois lieu d'accueil, d'exposition et de travail, assume une [écriture contemporaine](#) tout en s'appuyant sur les ressources locales : bois du massif, tavaillons, charpente apparente, dispositifs passifs, double enveloppe, mur-trombe.

Il ne donne pas une leçon.

Il donne à voir et à comprendre : comment le climat de moyenne montagne peut devenir un moteur de conception, comment les matériaux du territoire façonnent l'architecture, comment le patrimoine inspire une forme nouvelle sans pastiche.

Dans le Haut-Jura, la médiation passe par [l'exemplarité](#) : un bâtiment manifeste qui offre une référence partagée, aussi bien pour les habitants que pour les professionnels.

Quand l'architecture devient un levier territorial

* Relier et fédérer : un bâtiment manifeste en milieu forestier

À Sturzelbronn, le futur [Espace Homme-Nature « Vogesia »](#) est pensé comme une médiation entre le bâtiment et les milieux forestiers qui l'entourent.

Implantation, volumes et matérialité renvoient directement à la forêt proche et aux usages qui lui sont liés.

Le bois provient de la forêt communale, transformé localement, puis mis en œuvre selon des techniques traditionnelles.

Aucune pièce métallique n'est utilisée : ni clous, ni vis, ni agrafes, ni platines.

Les assemblages bois sur bois (tenons, mortaises, queues d'aronde) permettent une construction [frugale, entièrement démontable, réemployable](#), et lisible dans ses principes.

Le bâtiment devient ainsi un [support de médiation](#) :

il donne à voir la ressource forestière, les savoir-faire mobilisés et la manière dont un lieu peut produire sa propre architecture.

Charpentiers, scieries, artisans, élus et habitants participent au processus.

Le projet fait référence, autant par ce qu'il montre que par la manière dont il est fabriqué.



Ce que ces démarches mettent en mouvement

À chaque fois, le projet architectural déplace le regard.

Il ne cherche pas à imposer une forme, mais à rendre lisible un territoire : ses ressources, ses usages, ses manières de faire.

L'architecture devient alors un [outil de médiation](#), capable de transformer une contrainte en projet partagé.

Vers des enseignements qui dépassent le territoire

Ces démarches ne produisent pas des modèles.

Elles révèlent des [principes d'action](#) : partir du lieu, des ressources et des usages, et faire du projet un espace de compréhension collective.

* **Que peut-on en retenir pour d'autres territoires ?**

* **Qu'est-ce que ces expériences nous apprennent, au-delà de leur contexte ?**



Ce que ces expériences rendent possible

Des leviers d'action à portée des territoires

Ces expériences montrent que les territoires disposent de **leviers concrets** pour agir sur la qualité architecturale, même sans maîtriser directement les projets privés.



Ces leviers tiennent moins dans la contrainte que dans la **capacité à créer des situations de médiation**, où les choix architecturaux deviennent compréhensibles et discutables :

- * **mettre à disposition des lieux ressources**, où habitants, élus et professionnels peuvent se projeter avant de décider ;
- * **produire des projets démonstrateurs**, qui rendent visibles d'autres manières de construire et d'habiter ;
- * **s'appuyer sur les ressources locales**, pour relier les choix architecturaux à un territoire concret ;
- * **faire du chantier un temps de médiation**, où se transmettent des savoir-faire et se construisent des références communes.

Ces leviers n'imposent pas des formes.
Ils installent des repères, déplacent les regards et ouvrent progressivement le champ des possibles.

La médiation comme cœur de l'action architecturale

Dans ces démarches, la médiation n'est pas un discours d'accompagnement.
Elle est **au cœur même du projet architectural**.

Elle permet de faire le lien :

- * entre règles et usages,
- * entre intentions publiques et choix privés,
- * entre héritage local et formes contemporaines.

En rendant visibles les raisons d'un projet - ses ressources, ses contraintes, ses arbitrages - la médiation transforme une décision technique ou réglementaire en **sujet collectif**, susceptible d'adhésion plutôt que de rejet.



Finalement, à quoi sert l'architecture ?

Elle ne décide pas à la place des habitants.
Elle ne prescrit pas des modèles.
Mais elle **crée les conditions du dialogue**, de la compréhension et de l'appropriation

ICI, l'architecture fait médiation, et chez vous ?